



Projet stratégique 2025-2030
des Chambres d'agriculture



AMBITION 2030

Aux côtés des agriculteurs, au cœur des territoires.

chambres-agriculture.fr



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
FRANCE

#EDITO



Sébastien Windsor
*Président de Chambres
d'agriculture France*



Olivier Lebert
*Secrétaire Général de
Chambres d'agriculture France*

Face aux mutations accélérées de l'agriculture et du climat, les Chambres d'agriculture lancent un projet stratégique ambitieux : accompagner chaque agriculteur, de l'émergence de son projet à sa transmission, en passant par la sécurisation de son revenu et le renforcement de sa résilience face aux aléas climatiques, économiques et réglementaires.

Notre ambition ? Une capacité à réinventer le développement agricole et à déployer des projets chez les agriculteurs qui permettent d'améliorer le revenu, la qualité de vie et l'environnement par une vision globale qui s'adapte aux projets de territoires.

Cette nouvelle mandature marque un tournant : aller plus loin en améliorant la prise en compte des enjeux économiques, des enjeux de vivabilité et l'approche globale des exploitations, mais aussi en optimisant notre organisation pour plus d'efficacité, en renforçant nos partenariats avec les collectivités, les acteurs économiques, les filières et la recherche appliquée.

Chaque Chambre d'agriculture a contribué à l'élaboration de cette stratégie nationale et en déclinera localement une version enrichie par ses propres initiatives et expertises.



#SOMMAIRE

#1 SÉCURISER LES PROJETS DES AGRICULTEURS p.6

OBJECTIF 1

Accompagner les agriculteurs dans leurs projets, tout au long de leur carrière, de l'installation à la transmission p.8

OBJECTIF 2

Accompagner les agriculteurs dans la gestion quotidienne de leur entreprise p.10

OBJECTIF 3

Accompagner les agriculteurs dans les transitions, face aux aléas, aux crises et aux effets du changement climatique p.12

OBJECTIF 4

Accompagner les agriculteurs et les salariés agricoles dans le renforcement de leurs compétences p.14

#2 CRÉER DE LA VALEUR DANS LES FILIÈRES ET LES TERRITOIRES p.16

OBJECTIF 5

Contribuer à créer de la valeur dans les filières et les territoires p.18

OBJECTIF 6

Soutenir le développement des activités dans le prolongement de l'activité agricole p.20

OBJECTIF 7

Être acteur de l'aménagement du territoire, de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité en maintenant la production agricole p.22

OBJECTIF 8

Accompagner la valorisation économique des forêts et du bocage p.24

#3

POSITIONNER LES CHAMBRES COMME UN RÉSEAU EFFICIENT ET RECONNU

p.26

OBJECTIF 9

Renforcer l'attractivité et les compétences
des collaborateurs au service de l'agriculture

p.28

OBJECTIF 10

Déployer des solutions performantes auprès des agriculteurs et des
collaborateurs des Chambres d'agriculture

p.30

OBJECTIF 11

Déployer une organisation du réseau
rationalisée et sécurisée

p.32

OBJECTIF 12

Renforcer l'impact des activités des Chambres,
la perception des agriculteurs et le positionnement institutionnel
des Chambres d'agriculture

p.34

Un acteur clé du développement agricole au service
des agriculteurs et des territoires

p.36

Un réseau de proximité unique partout en France

p.38

Les Chambres d'agriculture créées en 1924

p.39

premier réseau certifié de compétences et d'expertises
agricoles

p.40

Les marques et produits numériques des
Chambres d'agriculture

p.41

#1 SÉCURISER LES PROJETS DES AGRICULTEURS

Accompagner les agriculteurs, tout au long de leur carrière, depuis leur installation jusqu'à la transmission, pour la pérennité et la résilience de leur exploitation et lors des aléas et des crises.

- 1** Accompagner les agriculteurs dans leurs projets, tout au long de leur carrière, de l'installation à la transmission
- 2** Accompagner les agriculteurs dans la gestion quotidienne de leur entreprise
- 3** Accompagner les agriculteurs dans les transitions, face aux aléas, aux crises et aux effets du changement climatique
- 4** Accompagner les agriculteurs et les salariés agricoles dans le renforcement de leurs compétences



OBJECTIF 1

#1 Accompagner les agriculteurs dans leurs projets, tout au long de leur carrière, de l'installation à la transmission

AMBITION

Être un acteur stratégique, indépendant et de référence pour tous les projets d'évolution des exploitations, d'installation ou de transmission, en apportant un accompagnement performant, humain, lisible et personnalisé pour sécuriser les parcours des agriculteurs, tout au long de leur carrière, en intégrant les évolutions des exploitations dans la durée.

A Accompagner les agriculteurs dans leurs projets de développement de leur exploitation et leur donner des perspectives

1. Mettre en place des conseillers référents pour chaque agriculteur, ainsi qu'une capacité à avoir une approche globale de l'exploitation
2. Développer l'écoute active
3. Développer le conseil global

B Assurer un accompagnement individualisé des nouveaux installés tout au long de leur parcours

1. Moderniser et faire vivre le Répertoire Départ Installation (RDI)
2. Déployer France Services Agriculture et accompagner individuellement chaque projet d'installation
3. Organiser des rendez-vous de suivi systématiques après l'installation « pack post-installation » avec prestations



C Structurer une offre d'accompagnement précoce des transmissions

1. Organiser un premier rendez-vous de transmission au moins 5 ans avant la retraite
2. Déployer une offre pour accompagner les cessations
3. Identifier les opportunités de développement pour les agriculteurs

D Aller chercher les exploitants éloignés de la Chambre d'agriculture

1. Mettre en place des campagnes de contact proactives auprès des agriculteurs non accompagnés et cibler les nouveaux récemment installés



OBJECTIF 2

#1 Accompagner les agriculteurs dans la gestion quotidienne de leur entreprise

AMBITION

Être des partenaires de proximité, réactifs et utiles au quotidien, qui accompagnent la performance des exploitations, appuient la stratégie globale de l'entreprise agricole, sécurisent les prises de décisions, répondent concrètement à leurs besoins et les accompagnent dans leurs démarches comme dans leurs transitions.

A Consolidier la présence sur le terrain des conseillers avec une approche technico-économique

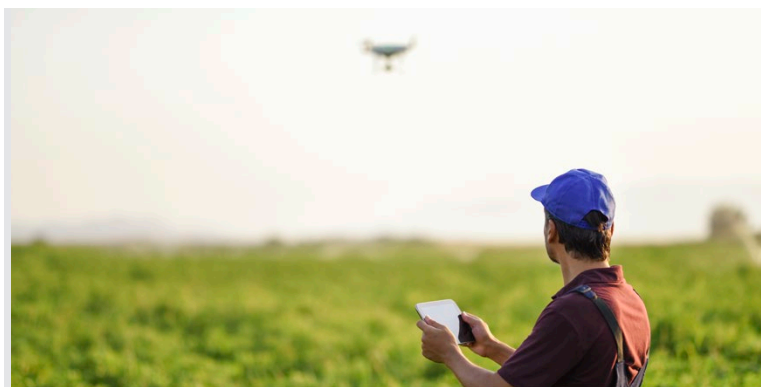
1. Accompagner les agriculteurs dans les transitions, face aux aléas et aux effets du changement climatique

B Intégrer les nouveaux outils numériques et l'Intelligence Artificielle dans l'offre de conseil

1. Déployer une des solutions d'appui numérique
2. Former les conseillers et les agriculteurs à une utilisation raisonnée et autonome de ces nouveaux outils

C Transférer aux agriculteurs les innovations en s'appuyant sur des références

1. Structurer, améliorer, renforcer l'information des conseillers sur les innovations
2. Intégrer les innovations dans le conseil



D Développer l'engagement des agriculteurs sur des groupes d'échanges entre pairs

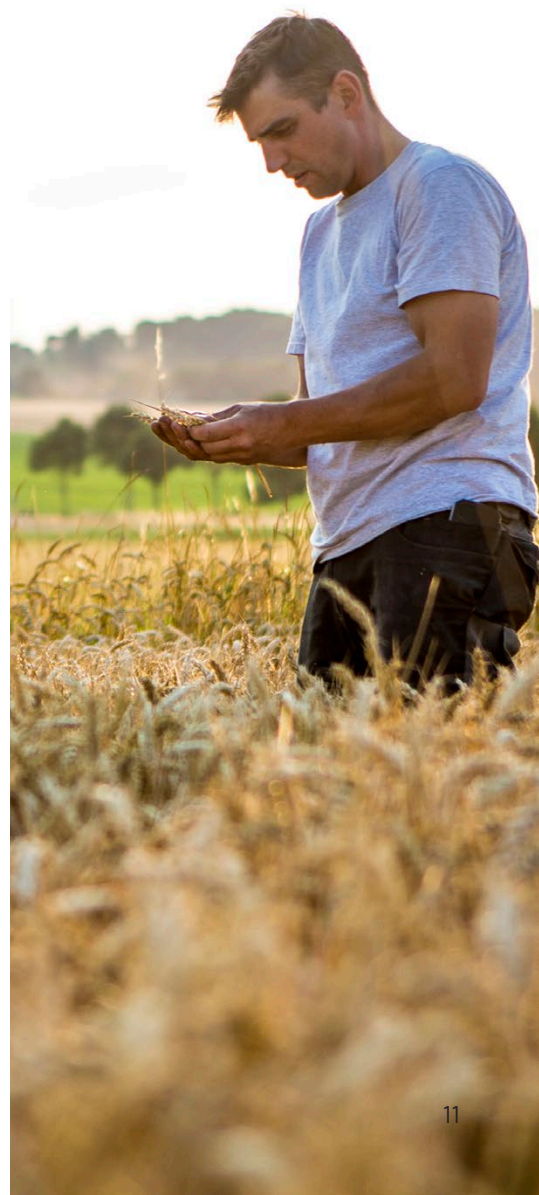
1. Recruter de nouveaux agriculteurs dans les groupes
2. Trouver de nouveaux sujets à travailler avec les groupes

E Accompagner les évolutions réglementaires et administratives

1. Œuvrer pour la simplification de la réglementation
2. Rendre plus accessibles et attractives les informations réglementaires

F Renforcer l'appui aux exploitations en difficulté et aux situations humaines sensibles

1. Déployer partout des cellules REAGIR et faire de ces cellules un lieu de concertation avec l'état et les autres acteurs de l'appui aux exploitations en difficulté
2. Former les conseillers à la détection des signaux faibles



OBJECTIF 3

#1 Accompagner les agriculteurs dans les transitions, face aux aléas, aux crises et aux effets du changement climatique

AMBITION

Être l'acteur de référence pour accompagner les agriculteurs dans l'adaptation progressive de leurs systèmes d'exploitation aux aléas climatiques et aux enjeux environnementaux. Apporter des solutions concrètes, techniquement solides et économiquement viables, en réponse aux défis climatiques et environnementaux. Accompagner chaque exploitation à son rythme, rendre chaque exploitation plus autonome, plus résiliente, et plus sûre dans ses choix.

A Accompagner économiquement les transitions

1. Proposer des diagnostics simplifiés et un accompagnement à des moments clés de la vie de l'exploitation
2. Accompagner les agriculteurs biologiques depuis la conversion jusqu'à la gestion quotidienne de leur entreprise

B Produire, capitaliser, vulgariser et diffuser les références existantes

1. Produire et capitaliser les références technico-économiques sur l'ensemble des productions et sur l'ensemble du territoire
2. Structurer la diffusion de ces références et s'appuyer systématiquement sur ces références dans nos conseils

C Développer l'accompagnement Climat & Résilience

1. Proposer un conseil et un accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action Climat & Résilience
2. Disposer d'outils d'observation et de projection (simulation)

D Mettre en place des services autour de la gestion de l'eau

1. Animer l'émergence et le développement de projets de territoire sur la gestion de l'eau
2. Accompagner la création de réserves et de systèmes d'irrigation
3. Accompagner la gestion des excès d'eau (stockage, drainage, entretien des fossés...)
4. Accompagner des projets de réutilisation des eaux usées
5. Positionner les Chambres d'agriculture comme porteur des OUGC (Organismes Uniques de Gestion Collective)



OBJECTIF 4

#1 Accompagner les agriculteurs et les salariés agricoles dans le renforcement de leurs compétences

AMBITION

Être un acteur structurant de la formation professionnelle agricole, capable de proposer une offre utile, accessible et ancrée dans les besoins du terrain, au service de la montée en compétences des agriculteurs et de leurs salariés face aux défis agronomiques, économiques et environnementaux et aux transitions agricoles en cours.

A Former davantage d'agriculteurs et de salariés

1. Fidéliser les agriculteurs déjà formés
2. Aller chercher les actifs agricoles éloignés des Chambres d'agriculture, et des nouveaux publics (salariés, conjoints, reconversion...)
3. Développer l'offre à destination des salariés agricoles, des porteurs de projets, des conjoints, des actifs en reconversion

B Adapter formats et modalités pédagogiques

1. Proposer des formations plus courtes, flexibles et hybrides (présentiel / distanciel / webinaires) et s'appuyer sur les solutions numériques
2. Proposer un catalogue plus large de formations avec une offre régionalisée
3. Intégrer les savoir-faire des instituts techniques et des partenaires (OPA, CUMA, coopératives...)



C Optimiser l'économie de la formation

1. Mieux mobiliser les fonds VIVEA, OCAPIAT, CPF et autres financeurs dans nos Chambres d'agriculture
2. Mutualiser les catalogues et les ressources pédagogiques entre Chambres d'agriculture

D Contribuer aux politiques de formation initiale et renforcer nos liens avec les établissements d'enseignement

1. Renforcer notre présence au sein des instances de l'enseignement agricole
2. Promouvoir les métiers de l'agriculture, organiser l'accueil de stagiaires



#2 CRÉER DE LA VALEUR DANS LES FILIÈRES ET LES TERRITOIRES

Contribuer à créer de la valeur dans les filières et les territoires, contribuer à la souveraineté alimentaire, tout en améliorant l'empreinte environnementale de l'agriculture, et en participant à l'aménagement de nos territoires et à la préservation des ressources.

5 Contribuer à créer de la valeur par les filières dans les territoires

6 Soutenir le développement des activités dans le prolongement de l'activité agricole

7 Être acteur de l'aménagement du territoire, de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité en maintenant la production agricole

8 Accompagner la valorisation économique et la gestion durable des forêts et du bocage



OBJECTIF 5

#2 Contribuer à créer de la valeur par les filières dans les territoires

AMBITION

Être un acteur de terrain qui contribue à créer de la valeur en accompagnant le développement de filières agricoles sur les territoires, ainsi que les agriculteurs dans la structuration et la pérennisation de débouchés durables.

A Positionner la Chambre d'agriculture comme tiers de confiance et développeur de filières

1. Travailler avec les organisations économiques pour identifier leurs besoins, formaliser une offre de services afin de développer les productions
2. Accompagner le développement de projets structurants (lien avec les collectivités, acceptabilité, recherche de producteurs...)

B Développer et animer des outils d'appui à la structuration des filières

1. Développer la prospective et la veille stratégique territoriale
2. Identifier et mobiliser les ressources financières existantes (fonds de compensation pilotés dans tous les départements par des Chambres d'agriculture, fonds publics, financements privés)



C Favoriser l'alimentation territoriale

1. Développer une offre de sourcing en produits locaux, appuyée sur une base de données qualifiées
2. Accompagner les collectivités pour structurer les circuits de collecte, la transformation et la mise en marché
3. Être l'acteur qui garantisse la prise en compte des enjeux agricoles sur l'alimentation territoriale en nous assurant de la déclinaison des projets au service de l'agriculture (amélioration de la valorisation des produits agricole, développement de débouchés pour les agriculteurs)

D Créer des cellules dédiées au développement économique territorial

1. Désigner un binôme élu-collaborateur ou un service identifié comme point d'entrée pour la structuration des filières
2. Monter en compétences sur l'ingénierie financière et les montages économiques (mobilisation des fonds propres, recherche de capitaux, montage de projets)



OBJECTIF 6

#2 Soutenir le développement des activités dans le prolongement de l'activité agricole

AMBITION

Être un acteur de terrain capable d'accompagner le développement de l'exploitation par le renforcement des productions en place ou la diversification des activités agricoles, en accompagnant la création de nouveaux débouchés pour les agriculteurs, tout en sécurisant des revenus complémentaires durables.

A Formaliser un catalogue de service « diversification »

B Intégrer les enjeux environnementaux et décarbonation comme sources de revenus complémentaires

1. Accompagner le développement de dispositifs de rémunération pour services environnementaux (PSE, biodiversité, carbone, paysages)
2. Accompagner les productions d'énergies et de matériaux renouvelables



C

Affirmer le rôle de la Chambre d'agriculture dans les transitions économiques et non alimentaires

1. Consolider les partenariats avec les organisations économiques et les réseaux interprofessionnels
2. Identifier les opportunités de diversification économique (agrivoltaïsme, valorisation du bois et de la biomasse, méthanisation, bioéconomie...)
3. Accompagner par l'ingénierie financière

D

Développer notre marque Bienvenue à la ferme

1. Intégrer dans l'offre de services des outils accessibles aux adhérents, et mener une démarche de prospection active
2. Structurer l'offre d'animation et de communication, en s'appuyant sur l'échelon régional
3. Faire de Bienvenue à la ferme le principal outil des Chambres d'agriculture pour le développement des circuits courts
4. Construire des partenariats et des synergies avec les démarches territoriales



OBJECTIF 7

#2

Être acteur de l'aménagement du territoire, de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité en maintenant la production agricole

AMBITION

Être un acteur stratégique de l'aménagement du territoire, capable de défendre les espaces agricoles dans les décisions locales, d'anticiper les pressions foncières, et de préserver la qualité de l'eau, la biodiversité, et l'accès à un foncier mobilisable.

A

Porter l'intérêt agricole sur la gestion de l'eau et des ressources

1. Adapter notre organisation pour mieux coller aux enjeux territoriaux de l'eau
2. Mettre en place des binômes élus-techniciens pour représenter la Chambre d'agriculture dans les instances territoriales
3. Animer les échanges avec les autres acteurs économiques

B

Sensibiliser et accompagner les collectivités aux enjeux agricoles

1. Inciter les agriculteurs à s'engager dans les territoires et dans les instances territoriales
2. Proposer aux collectivités des prestations de diagnostics agricoles et d'élaboration de plans d'actions territoriaux
3. Former les élus et sensibiliser les collectivités, territoires de projets, syndicats... aux enjeux agricoles, notamment sur le foncier, l'eau, les friches agricoles et la préservation des espaces productifs
4. S'assurer systématiquement de l'apport à l'agriculture en amont de la réalisation d'une prestation pour une collectivité

C

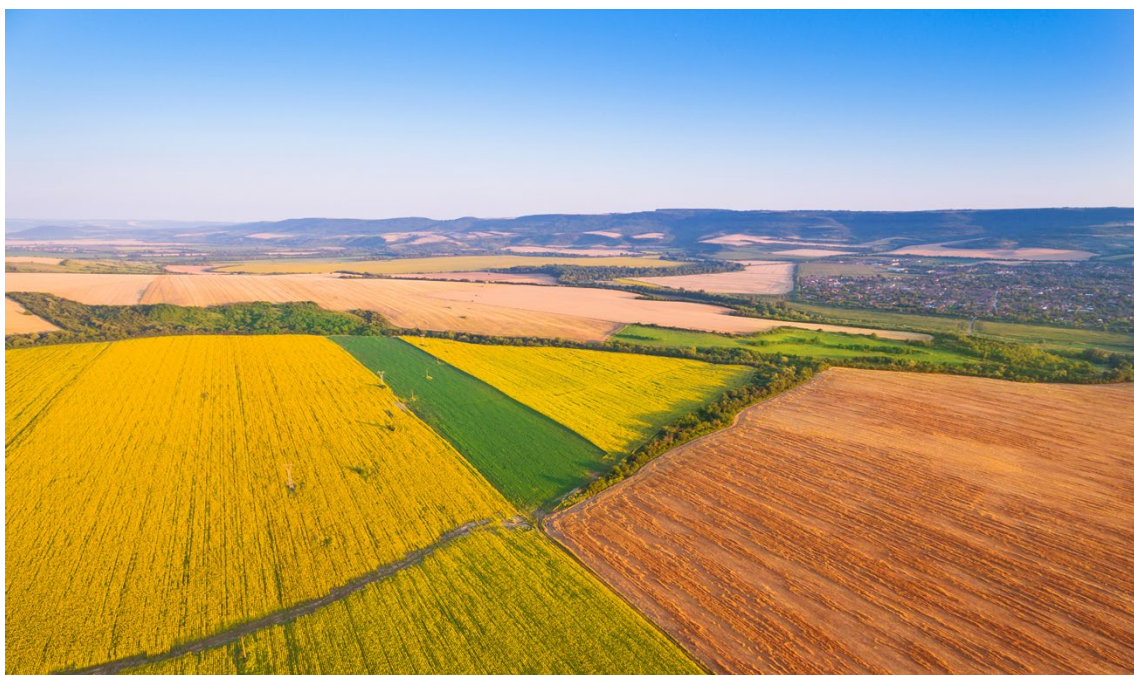
Éviter, réduire & compenser la consommation de foncier agricole

1. Lutter contre l'artificialisation des terres (avis en CDPENAF, participer à l'élaboration des documents d'urbanisme)
2. Mettre en œuvre, gérer et mobiliser les compensations collectives agricoles

D

Maintenir une activité agricole rémunératrice dans les zones à enjeux

1. Influencer les décideurs locaux sur les enjeux de maintien de production et de revenu
2. Imaginer et promouvoir les leviers permettant de maintenir la production et le revenu dans les zones à contraintes environnementales
3. Accompagner les agriculteurs sur ces territoires dans leurs pratiques
4. Construire et objectiver l'impact socio-économique des décisions envisagées



OBJECTIF 8

#2 Accompagner la valorisation économique et la gestion durable des forêts et du bocage

AMBITION

Être un acteur majeur de l'accompagnement de la forêt, de l'agroforesterie et du bocage vers la gestion durable et la valorisation économique de ces espaces.

- A** Accompagner la mise en valeur des bois et forêts privés
- B** Contribuer à une approche intégrée des risques agricoles et forestiers
- C** Accompagner la mise en gestion des accrus forestiers, des interfaces et des parcelles agricoles non valorisées
- D** Contribuer à la structuration des filières bois forestier, agroforestier et bocager



#3 POSITIONNER LE RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE COMME UN RÉSEAU EFFICIENT ET RECONNU

Positionner le réseau comme un interlocuteur central,
crédible, indispensable et efficient

9 Renforcer l'attractivité et les compétences
des collaborateurs au service de l'agriculture

10 Déployer des solutions performantes auprès des
agriculteurs et des collaborateurs
des Chambres d'agriculture

11 Déployer une organisation du réseau
rationalisée et sécurisée

12 Renforcer l'impact des activités des Chambres
d'agriculture, la perception des agriculteurs et le
positionnement institutionnel des Chambres d'agriculture



MAISON DES CHAMBRES D'AGRICULTURE



9



OBJECTIF 9

#3

Renforcer l'attractivité et les compétences des collaborateurs au service de l'agriculture

AMBITION

Disposer d'équipes reconnues pour leur compétence, leur engagement et leur utilité, au service des agriculteurs et des territoires.

Faire de la Chambre d'agriculture un lieu où les collaborateurs sont formés, motivés et fiers de contribuer à la performance de l'agriculture.

A Élaborer et mettre en œuvre un plan de développement des compétences pour chaque collaborateur

1. Intégrer dans cet accompagnement les évolutions techniques, les transitions agricoles et les postures de conseil
2. Former les conseillers référents des Chambres d'agriculture à l'écoute active

B Développer la veille, la capitalisation technique et l'innovation

1. Inciter nos collaborateurs à participer aux formations des instituts techniques
2. Favoriser les échanges métiers internes au réseau (inter-régionaux, nationaux) et formaliser le rôle de Chambres d'agriculture France dans la structuration des échanges et l'interconnaissance des expertises disponibles
3. Participer à des projets européens



C

Adapter notre politique Ressources Humaines et en faire une politique ambitieuse

1. Poursuivre la mutualisation des fonctions RH
2. Uniformiser nos processus RH (accueil, entretien et objectifs, départ...)
3. Partager régulièrement le projet stratégique pour donner du sens à l'engagement dans le réseau
4. Accompagner et faciliter l'évolution de carrière dans le réseau
5. Initier une politique de rémunération au mérite

D

Développer notre marque employeur (image des Chambres d'agriculture vis-à-vis des salariés et des candidats) pour renforcer l'attractivité de nos Chambres d'agriculture

1. Développer la présence dans les forums étudiants de recrutement
2. Travailler le sens du métier de conseiller, l'attractivité des métiers
3. Renforcer les engagements sociétaux des établissements (RSE)



OBJECTIF 10

#3

Déployer des solutions performantes auprès des agriculteurs et des collaborateurs des Chambres d'agriculture

AMBITION

Proposer une offre de service lisible, réactive et utile, construite à partir des besoins des agriculteurs et des collectivités et portée par des conseillers reconnus et agiles, s'appuyant sur des outils et des méthodes performants, intégrant une approche globale.

Faire de la Chambre d'agriculture un acteur de confiance, capable d'apporter des réponses concrètes et adaptées, avec un réseau d'experts reconnus.

A Formaliser, aux échelons nationaux et régionaux des partenariats avec l'INRAE et les Instituts Techniques Agricoles sur les projets de R&D et le transfert

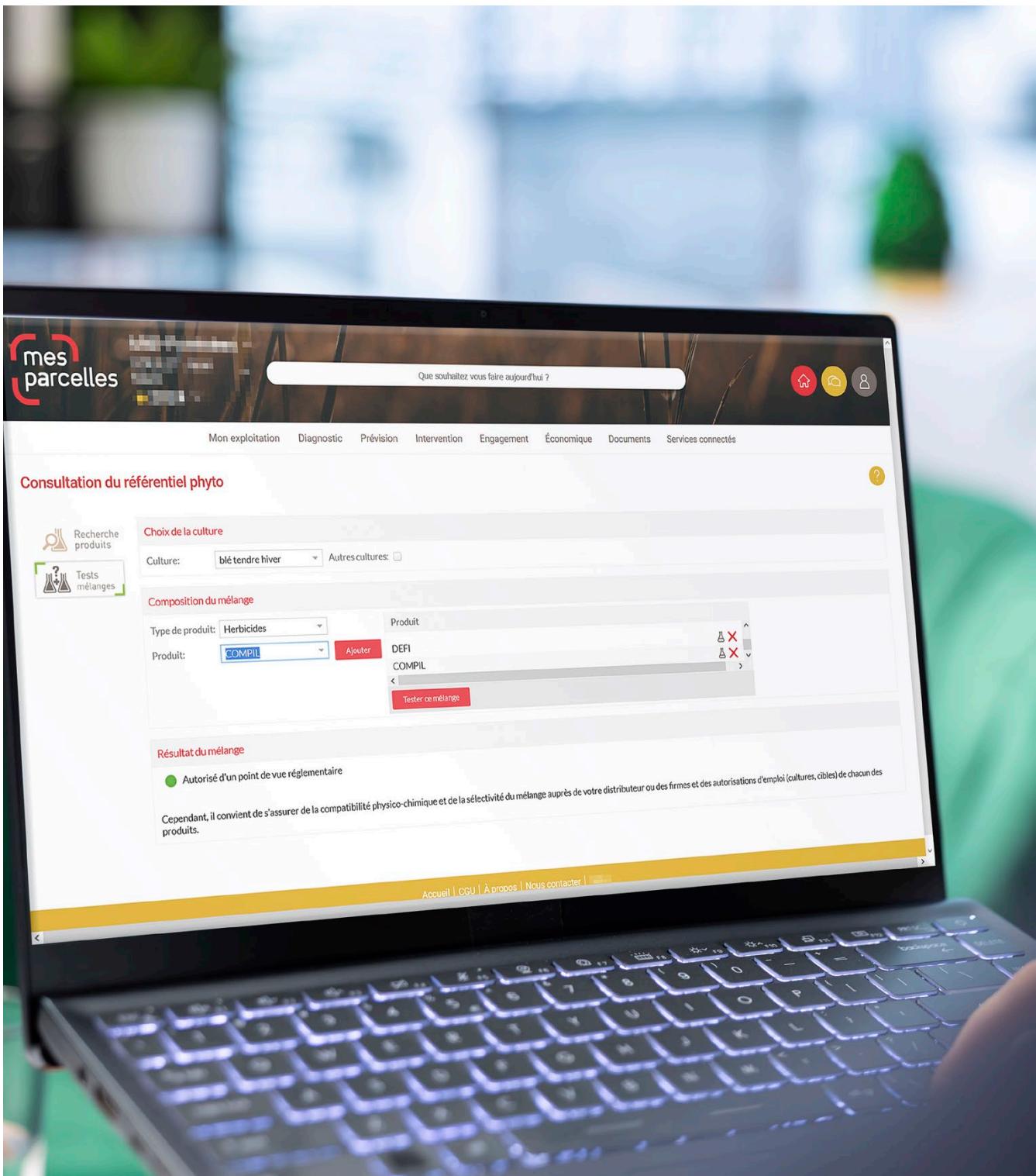
B Faire connaître les outils et références produits par les Chambres d'agriculture

1. Rendre la base Casdar / RDAGRI accessible à tous les conseillers, et faciliter leurs mobilisations dans le conseil quotidien (via l'IA)
2. Créer une bibliothèque des outils des Chambres d'agriculture

C Développer des outils numériques innovants pour les agriculteurs : intelligence artificielle, outils d'aide à la décision

D Piloter le recensement des besoins agricoles

1. Organiser le recueil structuré des besoins des agriculteurs
2. Partager les résultats avec les autres acteurs (recherche, innovation, formation, partenaires économiques...)



Consultation du référentiel phyto

Recherche produits

Tests mélanges

Choix de la culture

Culture: Autres cultures:

Composition du mélange

Type de produit:

Produit:

Produit	Actions
DEFI	<input type="button" value="X"/>
COMPIL	<input type="button" value="X"/>

Résultat du mélange

Autorisé d'un point de vue réglementaire

Cependant, il convient de s'assurer de la compatibilité physico-chimique et de la sélectivité du mélange auprès de votre distributeur ou des firmes et des autorisations d'emploi (cultures, cibles) de chacun des produits.

OBJECTIF 11

#3 Déployer une organisation du réseau rationalisée et sécurisée

AMBITION

Une organisation efficace, lisible et connectée au sein d'un réseau, qui mutualise intelligemment tout en restant ancrée localement. Une organisation qui optimise les ressources du réseau et de l'écosystème agricole à travers des partenariats, s'appuie sur des outils performants, et renforce le rôle pivot des établissements départementaux dans la proximité avec les agriculteurs et les élus.

A Poursuivre la rationalisation de nos moyens

1. Achever la mise en œuvre du décret de 2016
2. Achever la convergence informatique
3. Ouvrir l'expérimentation de nouvelles mutualisations

B Définir des indicateurs financiers communs

1. Achever la mise en œuvre de la comptabilité analytique
2. Se doter d'un tableau de bord comparatif des performances

C Travailler à la convergence de nos conditions d'emplois

D Renforcer les outils de pilotage et de suivi du projet stratégique

1. Suivre efficacement la mise en œuvre du projet stratégique, avec des indicateurs partagés, tout en simplifiant les saisies et les outils
2. Proposer au réseau des outils de pilotage performants permettant aux différents établissements de mesurer leur impact
3. Renforcer le rôle de Chambres d'agriculture France dans l'animation et l'échange de pratiques



OBJECTIF 12

#3

Renforcer l'impact des activités des Chambres d'agriculture, la perception des agriculteurs et le positionnement institutionnel des Chambres d'agriculture

AMBITION

Être l'institution de référence de l'agriculture et de la ruralité, capable de représenter les agriculteurs et leurs filières dans les territoires, de conforter ses missions de service public, de porter leur voix auprès de la société, d'être le trait d'union entre les acteurs agricoles, les collectivités, les filières et de défendre une vision constructive et lisible de l'avenir agricole.

A

Elaborer et mettre en œuvre un plan annuel de communication adapté aux différents publics, incluant des supports modernes et pédagogiques.

1. Systématiser la valorisation des travaux des commissions et des prises de position de la Chambre d'agriculture auprès des agriculteurs et des partenaires institutionnels.
2. Faire vivre et valoriser notre projet stratégique, décliné selon les publics

B

Être force de proposition pour assurer efficacement nos missions de service public

1. Suivre nos missions de service public, être force de proposition pour leur définition, veiller à leur efficacité dans leur mise en œuvre (simplification), à leur adaptation...

C Être plus efficaces et pertinents dans nos prises de parole

1. Organiser des rencontres régulières de concertation avec les services de l'État, les collectivités territoriales et les acteurs du monde agricole pour affirmer le rôle d'interface institutionnelle de la Chambre d'agriculture
2. Structurer des temps d'échanges et d'acculturation avec les élus locaux et les citoyens afin de renforcer la compréhension mutuelle des enjeux agricoles
3. Avoir des élus préparés à la prise de parole

D Renforcer la coopération avec l'enseignement, la recherche et la R&D

1. Renforcer les liens avec les instituts techniques et organismes de recherche pour porter les problématiques du terrain et alimenter l'influence institutionnelle des Chambres d'agriculture



UN ACTEUR CLÉ DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE AU SERVICE DES AGRICULTEURS ET DES TERRITOIRES



NOTRE RÔLE :

Depuis leur création, en 1924, les Chambres d'agriculture jouent un rôle clé dans le développement et le soutien de l'agriculture française.

En 100 ans, elles ont su évoluer pour répondre aux besoins des agriculteurs et des territoires, tout en contribuant à façonner l'avenir durable de l'agriculture.



Soutenir les exploitations agricoles
dans le développement économique et la création de revenu



Accompagner les agriculteurs
dans l'ensemble de leurs démarches



Représenter et défendre les intérêts des agriculteurs
auprès des pouvoirs publics



Promouvoir les innovations et le transfert
pour répondre aux défis de demain



NOS MISSIONS

Issues du Code rural et modifiées par la Loi d'avenir de l'agriculture du 13 octobre 2014 et la Loi DDADUE du 22 avril 2024

1 Améliorer

la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières.

2 Accompagner

la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi.

3 Assurer

la représentation des agriculteurs auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

4 Contribuer

au développement durable, à la préservation des ressources naturelles, à la réduction des produits phytosanitaires, à la lutte contre le changement climatique, etc.

5 Contribuer et encourager

le développement de l'élevage des animaux des espèces bovines, ovines, caprines, porcines, cunicoles et avicoles, en associant les différents acteurs de la filière.



Des missions de service public, confiées par l'État :

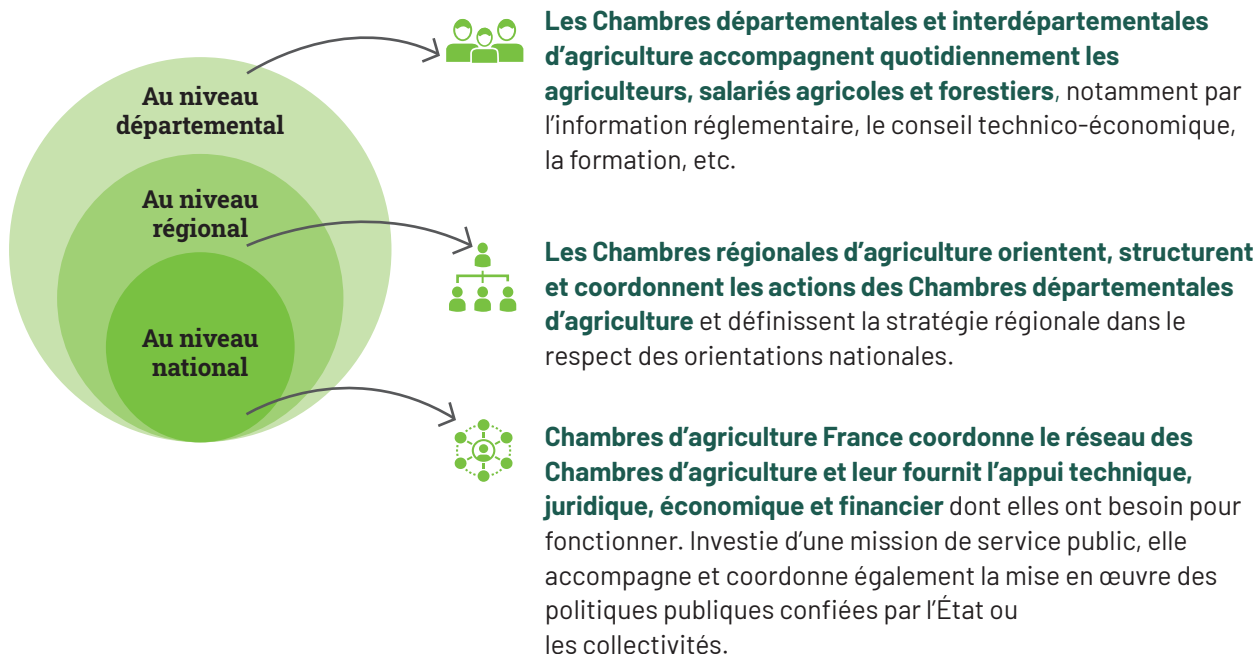
- La gestion des dossiers de création ou de cessation d'activité agricole : le guichet unique des entreprises pour les agriculteurs
- La gestion des opérateurs détenteurs d'animaux et l'identification traçabilité des ruminants
- L'instruction des demandes d'agrément et d'enregistrement des contrats d'apprentissage
- L'installation en agriculture

ET DES MISSIONS EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT

Surveillance biologique du territoire, réduction des produits phytosanitaires et gestion de l'eau.

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ UNIQUE PARTOUT EN FRANCE

NOTRE RÉSEAU SE STRUCTURE DE MANIÈRE ORGANISÉE SUR TOUT LE TERRITOIRE



LES ÉLUS : ÉCOUTE, PROXIMITÉ, ACTION

3 200

professionnels du monde agricole, rural et forestier. Ils sont élus pour 6 ans pour représenter et défendre les agriculteurs.

Leurs missions :



Créer des espaces de dialogue où les agriculteurs partagent leurs préoccupations et trouvent ensemble des solutions.



Faire entendre la voix des agriculteurs dans les décisions des politiques publiques.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE CRÉÉES EN 1924



416 000
agriculteurs



400
antennes de proximité



8 400
collaborateurs
dont
6 740
cadres et techniciens



3 200
élus

100
établissements publics

1 structure nationale
Chambres d'agriculture France

13 Chambres d'agriculture
régionales et de région

86 Chambres départementales
et interdépartementales d'agriculture
dont **5** Chambres d'agriculture
départementales d'Outre-mer

6 Chambres consulaires associées
issues des collectivités d'Outre-mer

DOMAINES D'ACTIVITÉS

Conseil, expertise, animation



R&D, expérimentation



Formation et information



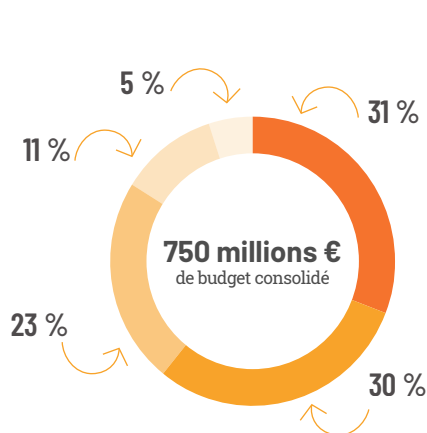
Contrôle technique et analyses



Etudes et programmation



RÉPARTITION DE LA RESSOURCE



- Taxe additionnelle à taxe sur le foncier non bâti (TATFNB) appelée auprès des propriétaires
- Prestations assurées auprès des agriculteurs, des entreprises agroalimentaires, des collectivités...
- Contrats et conventions (Etat, collectivités territoriales, Union européenne...)
- Financement des structures via des cotisations obligatoires
- Autres sources

PREMIER RÉSEAU CERTIFIÉ DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISES AGRICOLES



AU SERVICE DES AGRICULTEURS

Les Chambres d'agriculture œuvrent pour :

- **Fournir un accompagnement complet**
pour développer leur exploitation et améliorer leurs revenus
- **Transformer les questions climatiques**
en réponses durables
- **Proposer des innovations**
et solutions techniques pour plus de compétitivité
- **Donner sa place**
à chaque nouvelle génération

CHIFFRES CLÉS



52 080

stagiaires formés
par les Chambres d'agriculture



687

diagnostics
carbone réalisés



77 530

appuis à la
déclaration PAC



11 921

agriculteurs de 57 ans
sensibilisés aux enjeux
de la transmission

** Données de 2024*

LES MARQUES ET PRODUITS NUMÉRIQUES DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

UNE OFFRE DE SERVICES DIVERSIFIÉE DÉDIÉE



PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



mes parcelles
L'accélérateur de performance



PROVITI
L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS



TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES D'AVENIR POUR DES EXPLOITATIONS CONNECTÉES

+ de **40 000** exploitations utilisatrices

91 % d'utilisateurs satisfaits du service proposé par MesParcelles

mes satimages

+ de **4 000** agriculteurs font confiance à MesSatimages

DES ÉVÉNEMENTS POUR ENCOURAGER L'INNOVATION ET LE TRANSFERT DE PRATIQUES



AGREEN STARTUP

INNOV'
ACTION
Le rendez-vous des agriculteurs qui innovent

UN ENGAGEMENT POUR UNE AGRICULTURE DURABLE, DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ



1^{er} réseau de producteurs fermiers et d'accueil touristique dans les fermes. Depuis plus de 30 ans, Bienvenue à la Ferme accompagne les agriculteurs dans leurs activités de vente directe et d'accueil à la ferme.

AMBITION 2030

Aux côtés de nos agriculteurs, au cœur des territoires.

Mars 2026 - Réalisation : Service communication - Déborah Bénard |
© Photos GettyImages / Istock / Arekpa-F. Blasquez / Chambres d'Agriculture Pexel -